



Commune de ROQUEFIXADE

## COMMUNE DE ROQUEFIXADE

Séance du 09 avril 2022

Membres en exercice :

11

*L'an deux mille vingt-deux et le neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de*

Présents : 8

**Présents :** Michel SABATIER, Nicolas CONNORD, Amandine RAUZY, Jean-Barthélémy MARIS, Paul PERILHOU, Jacques RIVIÈRE, Eveline AUTHIÉ

Votants : 8

**Représentés:**

Pour : 7

**Excusés:** Dominique DUMONS

Contre: 0

**Absents:** Marc VALLVE

Abstentions: 0

**Secrétaire de séance:**

Date de la convocation: 01/04/2022

### Objet: RÉFÉCTION TOITURE DE LA MAIRIE - Plan de financement

Délibération n°: DE\_2022\_042

Le Maire explique au Conseil Municipal l'urgence d'effectuer les travaux de réfection de la toiture de la mairie sur le programme 2023.

La vétusté de la toiture de la mairie nécessite une réfection totale de la couverture. Les travaux nécessitent la dépose des tuiles, la dépose des tôles d'attente, des gouttières, la reprise des bois détériorés, l'arasement des murs et pignons et l'insertion en place d'une nouvelle couverture.

Ces travaux sont à réaliser en même temps que la toiture des logements sociaux car les deux toitures sont attenantes et dans le prolongement l'une de l'autre. Pour des raisons comptable (budget annexe) les travaux pour les logements sociaux font l'objet d'une demande DETR séparée, prioriser n°1.

Le montant est estimé à : 14 230.65 € HT

Le plan de financement retenu est le suivant :

#### DÉPENSES

Devis entreprise DOS SANTOS Georges : 14 230.65 € HT

**TOTAL DÉPENSES : 14 230.65 € HT.**

#### RECETTES :

FDAL : 16 % 3 200.00 €

DETR : 30 % 4 269.19 €

AUTOFINANCEMENT : 39 % 6 761.46 €

**TOTAL RECETTES : 14 230.65 € HT**

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE le montant des travaux susmentionnés,

AUTORISE à inscrire ces travaux au budget,

AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à ces travaux.

RF Pamiers
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 06/09/2022 009-210902490-20220409-DE_2022_042-DE
Date de l'AR d'annulation: 09/09/2022

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Le Maire, Michel SABATIER



**Annulé**

RF Pamiers
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 06/09/2022 009-210902490-20220409-DE 2022 042-DE
Date de l'AR d'annulation: 09/09/2022